



BULLETIN D'INSCRIPTION



Envoi au plus tard le **06/09/18** (cachet de la poste faisant foi) accompagné du règlement à l'ordre de « Ski Club Damprichard », de la photocopie du certificat médical mentionnant la non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition ou de la licence FFA à :

JACQUOT Marie-Laure
9 Rue Ulysse Robert
25140 FOURNET-BLANCHEROCHE

ou sur internet : volodalen.com/courses
jusqu'au **vendredi 7 sept 2018 minuit**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Année de naissance : Sexe : M F

Tél portable :

E-mail :

Club – Association :

Club FFA: N° licence FFA:

- Je participe : Trail des échelles de la Mort 26km = 21€ - 26€ sur place
 Course nature 12 km = 14€ - 19€ sur place
 Marche des Bisons 11 km = 7 € adulte et 3 € enfants
 Courses enfants = 3 €
 Repas x 10 € =€

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, et l'accepte sans réserve.
Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident, de dommage corporel ou de vol.

Date et signature obligatoires :

Réservé à l'organisation
Dossard n°
Payé
Licence FFA
Certificat médical

Certificat Médical (loi du 23 mars 1999)

Document à envoyer impérativement avec ce bulletin :
-pour les licenciés FFA : photocopie de la licence FFA
-Sinon copie du certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

Marche des Bisons :

Les participants n'ayant ni dossard ni classement, le certificat médical n'est pas nécessaire